

MINISTÈRE DES ARMÉES

FICHE DE POSTE

DANS LE CADRE D'UN ESR

2024

**DESCRIPTION DU POSTE**

Animateur accompagnateur JDC (Deux-Sèvres, Charente, Charente-Maritime, Vienne)

Durée de la réserve : contrat d'1 à 5 ans, pour 10 jours d'activité en 2024, puis 30 jours/an en cible à partir de 2025

Conditions d'exécution : restauration sur place, pas d'hébergement

Employeur :

M. Arnaud Vidal, directeur de l'Établissement du Service National et de la Jeunesse Sud-Ouest (ESNJ-SO)

Autorité hiérarchique d'emploi :

Lieutenant-colonel Antoine Thomas, chef du Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) de Poitiers

**EMPLOI DANS LE POSTE DU RESERVISTE**

Grade : sergent/maître ou maréchal des logis à capitaine/lieutenant de vaisseau

La journée défense et citoyenneté (JDC) est obligatoire pour tous les Français, femmes et hommes, et doit s'effectuer entre leur 16<sup>e</sup> et 25<sup>e</sup> anniversaire. La Direction du service national et de la jeunesse est chargée de la mise en œuvre de cette journée avec la participation coordonnée des armées, directions et services (ADS) et de la gendarmerie nationale. La JDC constitue un enjeu primordial pour la diffusion de l'esprit de défense auprès de la jeunesse française et aux fins de recrutement militaire et civil du MINARM.

Au cours des sessions de JDC, le réserviste animateur accompagnateur est placé sous l'autorité du chef de session, personnel de la Direction du service national et de la jeunesse. Il aura pour mission : (1) d'accompagner et guider un groupe de jeunes toute la journée et d'être capable de répondre à des questions, portant sur les métiers des armées, direction et services de la culture militaire (2) de co-animer des ateliers thématiques de 12 à 33 appelés, tels que du tir sportif laser, un jeu décision défense). Le réserviste animateur accompagnateur est tenu d'être présent sur le site au plus tard à 08h00.

Le réserviste animateur devra faire montre de réelles qualités pédagogiques pour susciter l'intérêt de jeunes appelés tout au long de la journée et aura à cœur de favoriser l'interactivité, les échanges et de donner une impression positive des armées.

Le réserviste animateur, du grade de sergent à lieutenant selon le niveau d'études si réserviste spécialiste, ou du grade d'adjudant à capitaine si réserviste opérationnel, recevra une formation préalable obligatoire visant à obtenir les prérequis pédagogiques nécessaires à sa mission. Cette formation se déroulera au plus proche de son domicile en fonction de la présence des services de la DSNJ ou sur sa zone géographique d'affectation pour les personnels d'origine militaire. Cette formation durera 10 et pourra être complétée en fonction des évolutions du contenu de la JDC. Les frais de déplacement seront pris en charge par l'administration (réservation par l'administration ou remboursement aux tarifs réglementaires).

La planification des JDC est cyclique et organisée en trois périodes annuelles et prend en compte les désidératas des animateurs pour leur donner un préavis suffisant (60 jours) et la possibilité de s'organiser par rapport à leurs autres activités.

Les JDC seront à animer prioritairement dans le bassin de vie (résidence personnelle, zone d'affectation) de l'animateur, les frais de déplacement seront pris en charge par l'administration, le déjeuner est pris avec les jeunes.

Au surplus de la solde/rémunération à percevoir, montant afférent au grade militaire du réserviste (de 85€ à 124€ brut), par journée d'activité réalisée, l'animateur percevra l'indemnité d'appel de préparation à la défense (montant actuel de 53,36€ par journée complète). Seule la solde de réserviste, soumise aux prélèvements sociaux des fonctionnaires, donne droit à pension de retraite est exonérée d'impôt sur le revenu. Il pourra également bénéficier des mesures suivantes, sous réserve d'en remplir les conditions : aide à l'inscription pédagogique dans un établissement professionnel ou supérieur, prime de fidélité, prime de participation au financement du permis de conduire.

**Expérience et qualités souhaitées :**

- capacité à créer du lien et à instaurer un dialogue avec les jeunes ;
- capacité à s'acculturer aux armées, directions et services ;
- prise de parole en public, aisance orale, clarté, concision, adaptabilité ;
- sens pédagogique, maîtrise des outils numériques ;
- appétence et expérience de l'animation de groupe ;
- goût des relations humaines, écoute active, bienveillance ;
- exemplarité, neutralité ;
- motivation et investissement ;
- rigueur et ponctualité.

Âge : de 20 à 45 ans, une proximité générationnelle sera valorisée

**Version courte / ROC internet**

**Intitulé du poste :** Animateur accompagnateur JDC (Deux-Sèvres, Charente, Charente-Maritime, Vienne)

**Description du poste :** Le réserviste animateur JDC a pour mission principale de délivrer aux appelés, par une pédagogie interactive, les messages relatifs aux enjeux de la défense et de la sécurité nationale. Il s'attache à actualiser ses connaissances militaires et de l'organisation des armées. Les animateurs sont tenus d'être présents sur le site de 08h00 à 16h00. Expérience d'animation souhaitable.

**Nombres de postes à pourvoir :** 10

**Pour candidater (Lettre de motivation et CV) :**

[csnj-poitiers.gestionnaire-rh.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csnj-poitiers.gestionnaire-rh.fct@intradef.gouv.fr)

[csnj-poitiers.reserviste.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csnj-poitiers.reserviste.fct@intradef.gouv.fr)

[esnj-so-recrutement.contact.fct@intradef.gouv.fr](mailto:esnj-so-recrutement.contact.fct@intradef.gouv.fr)